



St Seurin sur l'Isle le 17 Janvier 2015

A l'attention de Marcel BERTHOME

Maire de St Seurin sur l'Isle

Monsieur le Maire,

Nous œuvrons bénévolement et avec détermination depuis l'année 2008 pour le développement touristique de la pêche de loisir sur le territoire de la CALI, en tant qu'association FREEBOAT.

Pour preuve, le nombre de permis de pêche sur la commune, en augmentation depuis ces dernières années, prouve bien l'efficacité de la communication de FREEBOAT sur internet, l'association locale étant totalement inopérante sur le sujet : mais, encore faut-il être capable de comprendre les mécanismes et l'impact d'internet !

Par contre, nous sommes très surpris par l'accumulation permanente d'évènements destructifs contre l'association sur la commune de St Seurin sur l'Isle depuis plusieurs années.

Pour nous recentrer sur le sujet qui nous préoccupe, nous vous rappelons qu'après une présentation unique dans l'histoire de la commune, auprès du Conseil Municipal pour présenter le projet de FREEBOAT, nous avons obtenu un plébiscite unanime du Conseil sur l'aide à l'association en 2008.

Après avoir obtenu une aide financière pour l'achat de canoës de pêche en 2009 et une aide pour l'achat d'une remorque en 2010, la situation a brutalement dégénérée, malgré nos différents messages d'alerte.

Notre intervention pour vous signaler l'absence totale de collaboration du club de canoës kayaks en 2009, voir une obstruction systématique à toute participation, n'a pas semblé vous interpeller.

Ce club n'est même plus capable de justifier où est passé le matériel de départ, canoës, remorques et pédalos, financés entièrement par la commune, mais ces faits n'ont pas l'air de vous intéresser.

Nous vous avons signalé par ailleurs notre problème de locaux à maintes reprises, pour mettre notre matériel à l'abri, sans beaucoup de succès, malgré notre signalisation des difficultés quotidiennes qui s'y rattachent pour l'association.

En 2010, les canoës sont volés, juste avant la saison et miraculeusement retrouvés par la gendarmerie des Landes, que nous saluons au passage pour son efficacité : la saison 2010 est morte.

A partir de là, les problèmes s'amplifient avec une participation inattendue de votre part.

Vous embauchez Jean-Pierre ANDREANI, notre guide de pêche, comme policier municipal et vous lui imposez des horaires hors normes (nuit et jour) qui nous prive de notre manager des raids en canoës même le week-end, compte tenu de son nouveau travail aux horaires absurdes.

Après avoir mis à notre disposition, enfin, en 2012, les locaux du Jardin de l'Octroi, nous sommes cambriolés en mars 2013 sans aucune effraction (constaté par la gendarmerie).

L'association est vidée uniquement de son matériel de pêche qui permettait d'initier les enfants pendant les vacances d'été, un atelier qui commençait à intéresser de nombreux parents de la CALI.

Malgré mes observations sur l'aspect suspect de ce cambriolage suite à des emails adressés aux services de la Mairie, quelques jours auparavant, demandant une mise en sécurité des locaux, je n'ai obtenu aucune réaction.

Je vous rappelle que la clé de la cuisine qui circulait dans les services techniques et dont nous n'avions pas de doubles (je tiens à votre disposition les emails échangés avec vos responsables), n'a suscité aucune réaction de votre part.

Curieusement, suite à ses événements, les locaux ont trouvés une autre destination et sont loués à un restaurateur, FREEBOAT étant écarté sans aucune concertation.

FREEBOAT est prié de rassembler son matériel dans le chalet de la Halte Nautique, mis à sa disposition, avec des documents officiels de la Mairie signés par vous, monsieur le Maire.

FREEBOAT n'a plus droit qu'à une cabane de jardin pour organiser le développement touristique de St Seurin sur l'Isle : en tant que Président du Pays Libournais en charge du Développement Touristique, je vous remercie pour autant de générosité et un tel engagement de moyens !

Mais l'histoire entachée d'une curieuse déchéance ne s'arrête pas là.

Après avoir été très pointilleux vis-à-vis de FREEBOAT, qui a du systématiquement justifier sa demande de subvention par un projet précis par écrit, prouvé l'utilisation au travers de sa comptabilité et de ses factures, des subventions acquises (comme le prévoit la loi, nous ne le contestons pas), de nombreuses subventions ont été distribuées en 2014 à diverses associations sans aucune explication devant le Conseil Municipal, dont une hors commune totalement injustifiable : comment pouvez-vous expliquer une telle discrimination entre associations, en dehors de toute procédure légale ?

Depuis plus de trois ans, votre adjoint, Maurice GUILLOT, responsable des associations, ne nous invite plus aux réunions officielles des associations : sommes nous devenus indésirables ?

Dernièrement, le vendredi 16 Janvier, votre adjoint Jean-Paul GASPARD, Président de l'APPMA de St Seurin sur l'Isle, ne m'invite même pas à la réunion officielle de l'association de pêche, alors que je suis Commissaire aux Comptes de l'APPMA, en toute illégalité : avez-vous donner des consignes à votre adjoint, au-delà de la légalité ?

Toutes ses anomalies, qui vont dans le même sens ne peuvent pas être du hasard : quand le hasard va toujours dans le même sens, ce n'est plus du hasard !

En tant que Président de l'association FREEBOAT, je vous demande officiellement de clarifier votre politique associative et de justifier votre position vis-à-vis des manquements à la loi, pour répondre aux questions légitimes que se posent l'ensemble des adhérents de l'association et bon nombre de responsables associatifs st seurinois.

Espérant recevoir une réponse éclairée sur l'ensemble des problèmes soulevés, veuillez agréer Monsieur le Maire, nos salutations réservées.

Le Président : Jean-Marc SALLABERRY

